

*République Française*

**Commune de Domloup  
Département d'Ille et Vilaine, Canton de Châteaugiron**

**Conseil municipal**

**Séance du lundi 16 janvier 2023**

**Extrait du registre des délibérations**

Le lundi seize janvier deux mille vingt-trois, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de DOMLOUP, régulièrement convoqué le dix janvier 2023, s'est réuni en séance publique à la mairie de DOMLOUP.

Étaient présents : M.M. Jacky LECHÂBLE, Sylviane GUILLOT, Sébastien CHANCEREL, Katell BEUCHER, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Jean-Marc DESHOMMES, Isabelle LHOMME, Michel MERCIER, Sandrine BOUCARD, Bernard BOUFFART, Jérôme CHOPIN, Laurent CLISSON, Kevin DOFAL, Gérard DOMINÉ, Goulven DONNIOU, David EGASSE, Marie-Anne EON, Sylvie FILATRE, Catherine GUIBERT, Christophe LAINÉ, Yves LE GALL, Sandrine LELIÈVRE, Sunita LE ROUX, Elodie RAYMOND

Absents(tes) excusée(s) : M.M Léna MONNIER, Daniel PRODHOMME (pouvoir à Yves LE GALL), Viviane SAINT-DENIS

Monsieur Laurent CLISSON est élu secrétaire de séance.

Le Maire préside la séance et présente ce qui suit.

**2023-16/01-01 Approbation du procès-verbal de la séance du 5 décembre 2022**

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 5 décembre 2022 à l'approbation des conseillers municipaux. Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce procès-verbal, avant son adoption définitive.

Madame Géraldine HARNOIS-MARTIN fait part qu'il conviendrait de compléter le PV page 8, avec sa réponse faite à Madame Léna MONNIER concernant l'augmentation des tarifs pour le nouveau contrat d'acquisition et de maintenance des logiciels Berger-Levrault de la façon suivante :

*« L'augmentation des tarifs du nouveau contrat s'explique du fait qu'ils ont été fixes pendant trois ans durant le contrat précédent, et également avec l'augmentation du nombre d'agents au sein de la collectivité ».*

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal

- ✓ **Approuve** le procès-verbal de la séance du lundi 5 décembre 2022 en tenant compte de la modification à apporter telle que présentée ci-dessus.

Fait lesdits jour mois et an  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire, Jacky LECHÂBLE

